

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 10 JUIN 2013

1) Compte rendu des commissions

a. Bâtiments

Mr MARY fait le point sur les travaux en cours :

- Arrière de l'église : les travaux suivent leurs cours en fonction du planning de travail des employés communaux.
- Placard entrée de la salle des fêtes : menuiserie terminée, il reste l'électricité.
- Suite au Conseil en Orientation Energétique : à cette occasion, nous avons pu remédier à quelques dysfonctionnements de systèmes d'aération : théâtre, salle des fêtes, vestiaires stade. Le bilan sera transmis à chaque conseiller.

b. Jeunesse

La commission s'est réunie et a étudié différents devis pour le matériel de la cantine. Mme MERCERON présente les offres et affinera les propositions pour la prochaine réunion

- Restaurant scolaire : le self a lieu le 4 juillet.
- Garderie périscolaire :
 - o Suite au comité de pilotage les projets pédagogique et éducatif ont été revus : un ordre de priorité pour les inscriptions a été établi ; le thème 2013/2014 est « voyages autour du monde ».
 - o la commission proposerait d'installer une sonnette de détection automatique lors de l'ouverture de la porte d'entrée.
 - o Achat de buts fixes à prévoir dans les prochains budgets
 - o Centre de loisirs d'été : les semaines sont bien fréquentées (entre 10 et 22 inscriptions par semaine)
 - o Conseil des jeunes : présentation du projet « ruelle » par les jeunes mercredi prochain (4 autres projets seront également présentés par d'autres communes). Présentation le 4 juillet aux randonnées chichéennes.
 - o Réunion « Jeunesse en bocage bressuirais » : enquête sur les besoins des jeunes du bocage réalisée par la maison de l'emploi.

c. Voirie

- Mr RENAUDET présente différentes propositions et modèles de semoirs pour le stade à installer à l'arrière de la tondeuse. Ce matériel permet de semer l'engrais sur le terrain sans prendre le tracteur et ainsi éviter d'abimer la pelouse. Accord du conseil.
- - Emploi partiel (PATA) : 3 devis ont été demandés, l'entreprise la moins disante a été retenue (10 t x 770 €/t).

- - Ordures ménagères – points de regroupement : 11 points de collecte sur la commune sont envisagés. Cependant, il est possible d’avoir 1 point pour 40 foyers préconisé par le SVL. Ceci permettrait donc d’avoir au maximum 17 points. La commission pourrait revoir la distribution des points de collecte ainsi que l’implantation d’un 4^{ème} point de tri sélectif.
 - o Bilan du choix des modes de collecte des ordures ménagères réalisé par le SVL :
 - 9 communes de 1000 habitants agglomérés seront en porte à porte pour leur bourg. Leurs écarts sont en apport volontaire
 - 9 communes ont choisi de passer en porte à porte dans leurs bourgs. Leurs écarts sont en apport volontaire ;
 - 30 communes ont choisi de passer en apport volontaire pour l’ensemble
 - Création d’environ 316 points d’apports volontaire sur l’ensemble du territoire dont 259 points dans les communes rurales et 57 dans les villes de plus 1000 habitants soit 1 point pour 49 foyers
- Plan d’accompagnement et d’information aux changements
 - o temps forts en 2013 :
 - lettre d’infos aux élus
 - lettre spéciale « déchets » pour les usagers
 - syvalor : information des changements à venir
 - outils clés en mai pour informer la population (information sur le site internet de la commune),
 - et sessions de formation des agents municipaux en 2014.

Tout en considérant qu’il s’agit là d’une démarche citoyenne, le conseil municipal reste sceptique sur la diminution du coût de la collecte des ordures ménagères même en système d’apport volontaire. Les charges fixes resteront les mêmes et relativement importantes.

- - Rond point rue du commerce : 2 devis ont été réceptionnés : 15.869 € et 24.704 €. Faute d’un 3^{ème} devis demandé mais jamais réceptionné. Le conseil décide d’opter pour le moins disant.
- - La demande de Mr JAULIN pour réaliser une traversée de route à la Fourchière est refusée.
- - Désherbage des trottoirs : certains propriétaires riverains n’ont pas désherbé devant leur propriété. Il faut continuer à faire passer l’information.

-

d. Vie associative

- - 14 juillet : le programme est indiqué sur les affiches et le conseil des jeunes s'occupe de l'organisation du concours de belote et pétanque. Pour le marché fermier : le poissonnier (présent le mardi sur la place St Martin) proposera des plats préparés. Environ 10 commerçants sont inscrits. Aucune association ne s'est manifestée pour la buvette pour l'instant.
- - TTC : prochaine réunion le 25 juin.

e. Communication et informations diverses du maire

- - Bulletin municipal 2013 : réunion le 11 juin à 18 h 30 pour relecture.
- - Le maire propose de faire une petite réception à la mairie pour l'équipe de foot, finaliste de la coupe des Deux-Sèvres le 22 juin à 11 h. Mr CHOLOUX souhaite que pour les autres associations qui se font fait remarquer au niveau départemental (gym, basket ou tennis de table), il soit fait la même chose. Une réception multisports pourrait être organisée en même temps que la réunion des présidents.
- - Prochaines assemblées générales : la CUMA le 11, le Rural le 12, le foot le 14, le basket le 14. Conseil d'école le 14 juin à 19 h.
- - Le 14 juin aura lieu une randonnée spéciale autour du tournage d'un film « Au rythme du bocage » dont le thème principal est le Bocage. L'association de Chiché a été sollicitée pour organiser une randonnée pour montrer des randonneurs dans le paysage du bocage ainsi que de récolter la parole de certains d'entre eux. Mr MERCERON demande s'il est possible de dégager les entrées des chemins creux à la Moinie et à la Fretièrre.
- - Visite du jury des villages fleuris le 1^{er} juillet à 17 h 15.
- - Lotissement du Pinier 3 : lancement des travaux cet été. Réunion mercredi prochain avec le cabinet d'études pour la mise en place du planning de consultation des entreprises en juillet et une fin des travaux prévue en décembre.

f. Groupe de travail environnement – déchets

La prochaine réunion du groupe est prévue le 24 juin dont l'ordre du jour portera sur l'arrachage massif des haies. Lancement d'une réflexion sur un plan paysagé rural proposé par Bocage Pays Branché.

2) P.L.U. : Ouverture enquête publique

Lancement de l'enquête publique le 2 juillet pour se terminer le 2 août.

Mme Isabelle DES DORIDES a été nommée commissaire-enquêteur par le tribunal administratif.

Permanence : Les 2 juillet, le 12 juillet et le 2 août à la mairie.

Rappel des modifications :

- retrait obligatoire de 5m supprimé dans le cas d'agrandissement d'un bâtiment existant.
- Pente inférieure à 30 % si extension de bâtiment
- Implantation d'éoliennes dans certaines zones de la commune

3) Investissements divers

- a) Camion : 3 fournisseurs ont adressé leurs propositions. Le conseil opte à la majorité (13 voix pour et 5 abstentions) pour la proposition du garage Blanchard pour un prix de 30.700 €. La prévision budgétaire devra être ajustée.
- b) Vidéo projecteur à la salle : 3 propositions de devis, celle de l'entreprise Sonolive pour 6318 € est retenue.
- c) Matériels divers pour la cantine
 - o Cellule de refroidissement pour la cantine : 2 devis ont été demandés allant de 3650 € HT à 4995 € HT. Le conseil opterait pour la moins chère qui répond le mieux à notre utilisation.
 - o Eplucheuse : 3 devis allant de 2967 € HT à 2452 € HT. A négocier avec l'achat de la cellule de refroidissement auprès du fournisseur.
 - o Presse-purée : à voir également avec le fournisseur et faire une commande groupée.

Avant tous ces achats, revoir la disposition des différents appareils dans la cuisine. Mme MERCERON prendra contact avec la DSV pour connaître la réglementation.

4) Choix de l'entreprise pour la pose des panneaux photovoltaïques

Le CRER a analysé les 8 offres reçues. C'est l'offre de l'entreprise AUGER qui obtient la meilleure note en fonction des critères de sélection retenus pour un coût total de 57.315 € HT. Le conseil donne tous pouvoirs au maire à l'effet de signer l'acte d'engagement.

5) Résultat du diagnostic du COE

Ce diagnostic avait été imposé par le Conseil Régional pour l'obtention de la subvention de l'ADEME (soit environ 9.800 €).

Mr MARY présente les résultats du cabinet d'études. Ce document est un outil de travail intéressant pour planifier des travaux d'isolation par ordre de priorité.

6) Subvention à l'association des maires 79

Une somme de 550 € avait été votée au budget primitif mais l'association départementale des maires sollicite une participation des communes de 0,30 €/habitants + 100 €, soit la somme de 600,70 € pour Chiché. Considérant les services rendus par les juristes de l'ADM et sur proposition du maire, le conseil accepte.

7) Renouvellement convention missions optionnelles du CDG 79

Le Centre de Gestion 79 propose le renouvellement des conventions d'adhésion :

- 1) à la mission optionnelle assurant la gestion des dossiers retraite du personnel communal. Ce service n'est facturé qu'en cas d'utilisation : accord du conseil
- 2) au service prévention (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapés dans la Fonction Publique) dont l'objectif est d'accompagner les communes sur la mise en œuvre d'actions permettant l'amélioration de l'intégration des travailleurs handicapés et de veiller au maintien dans l'emploi : facturation en fonction du service rendu, accord du conseil.

8) Proposition du Crédit Agricole pour réaménagement du prêt de 150.000 €

Suite à nos multiples sollicitations, le Crédit Agricole propose un taux de 4,22 % au lieu de 5,41 % initialement prévu, soit une économie de 15.324 € sur le coût total du crédit. Accord du conseil.

9) Questions diverses

- Demande de l'association des chasseurs pour la location d'un groupe électrogène pour le ball trap : demande reçue et acceptée par le maire après la dernière réunion de conseil.
- Demande concernant le chemin longeant l'arrière du lotissement du Pinier 1 pour l'interdire à la circulation des véhicules. Accord du conseil.